

<b>Synthèse du Budget</b>	<b>Administration communale de STOUMONT</b>	<b>Code INS</b>	<b>63075</b>
		<b>Exercice:</b>	<b>2022</b>
Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW Intérieur et Action Sociale		<i>Version:</i>	<b>1</b>



# SYNTHÈSE du BUDGET INITIAL

Module informatisé de publication des budgets annuels



Commune de : **STOUMONT**

Adresse de l'administration: Route de l'Amblève, 41  
4987 STOUMONT  
<http://www.stoumont.be/>

Date d'arrêt du budget par le conseil: 21/12/2021

Date d'approbation de la Tutelle: 07/02/2022

Type document: Budget      Exercice: **2022**

---

**Directeur Général:** Dominique GELIN

Tél: 080292660  
Fax:  
Email: dominique.gelin@stoumont.be

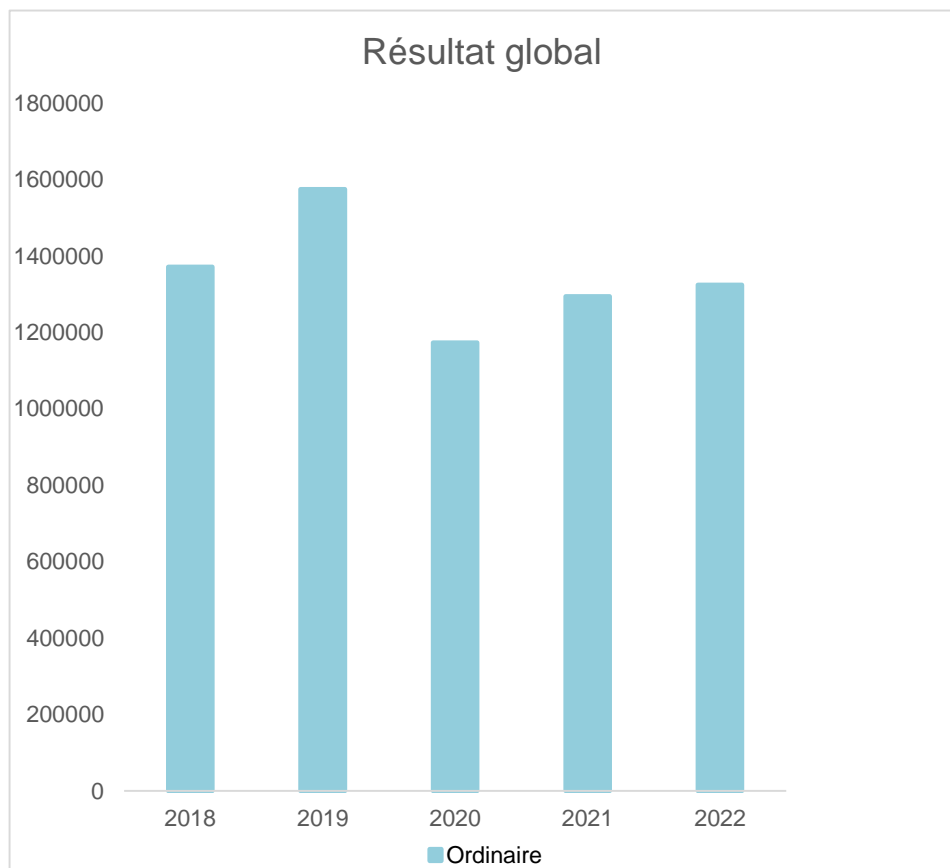
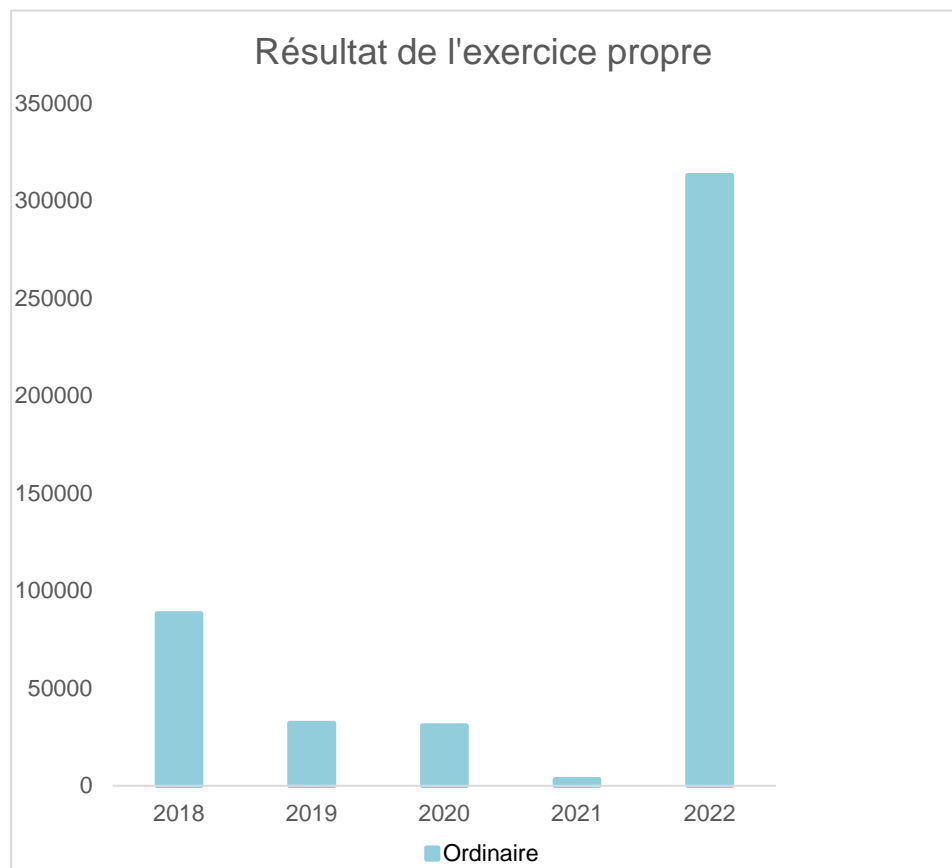
---

**Directeur Financier:** Jordan HALIN

Tél: 080292682  
Fax:  
Email: jordan.halin@stoumont.be

<b>Evolution du résultat budgétaire ordinaire</b>					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
<b>Exercices:</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Résultats Exercice Propre*	88 275	32 069	30 854	3 256	312 902
<b>Résultat global* (avec exercices antérieurs et prélèvements)</b>	1 370 931	1 574 515	1 173 056	1 294 095	1 324 442

\* Montant arrondi à l'euro



<b>Synthèse du Budget</b>	<b>Administration communale de STOUMONT</b>	<b>Code INS</b>	<b>63075</b>
		<b>Exercice:</b>	<b>2022</b>
Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW Intérieur et Action Sociale		<i>Version:</i>	1

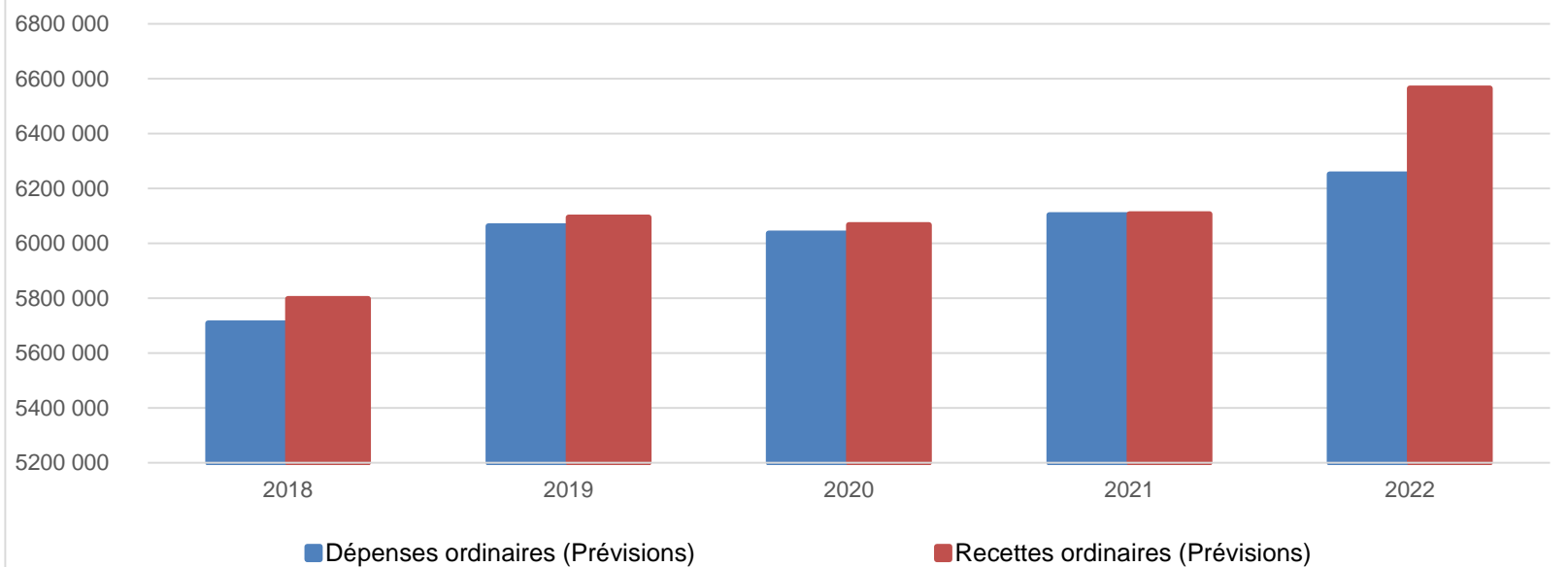
<b>Ventilation économique des dépenses et des recettes ordinaires</b>					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	<b>Dépenses ordinaires (Prévisions)</b>				
<b>Exercices:</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Personnel	2 538 056,53	2 696 972,35	2 746 327,07	2 801 631,05	2 861 524,43
Fonctionnement	1 063 942,64	1 178 292,38	1 125 807,32	1 179 264,60	1 303 340,28
Transferts	1 496 901,14	1 563 378,95	1 608 903,80	1 571 605,20	1 579 084,95
Dette	610 048,68	623 834,39	555 329,27	550 730,01	507 555,13
Prélèvements (hors 060)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total (exercice propre)*</b>	<b>5 708 949</b>	<b>6 062 478</b>	<b>6 036 367</b>	<b>6 103 231</b>	<b>6 251 505</b>
Exercices antérieurs	64 002,00	34 002,00	20 263,35	14 272,28	14 021,36
Prélèvements	175 000,00	0,00	0,00	20 000,00	300 000,00
<b>Total général*</b>	<b>5 947 951</b>	<b>6 096 480</b>	<b>6 056 631</b>	<b>6 137 503</b>	<b>6 565 526</b>

\* Montant arrondi à l'euro

<b>Recettes ordinaires (Prévisions)</b>					
<b>Exercices:</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Prestation	1 538 541,00	1 681 101,62	1 478 693,70	1 328 462,02	1 687 474,27
Transferts	4 257 232,84	4 412 044,98	4 585 328,14	4 776 725,02	4 875 632,12
Dette	1 450,00	1 400,00	3 200,00	1 300,00	1 300,00
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total (exercice propre)*</b>	<b>5 797 224</b>	<b>6 094 547</b>	<b>6 067 222</b>	<b>6 106 487</b>	<b>6 564 406</b>
Exercices antérieurs	1 521 658,64	1 576 448,86	1 162 465,06	1 305 111,03	1 325 562,09
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
<b>Total général*</b>	<b>7 318 882</b>	<b>7 670 995</b>	<b>7 229 687</b>	<b>7 431 598</b>	<b>7 889 968</b>

\* Montant arrondi à l'euro

### Evolution des recettes et des dépenses ordinaires (exercice propre)



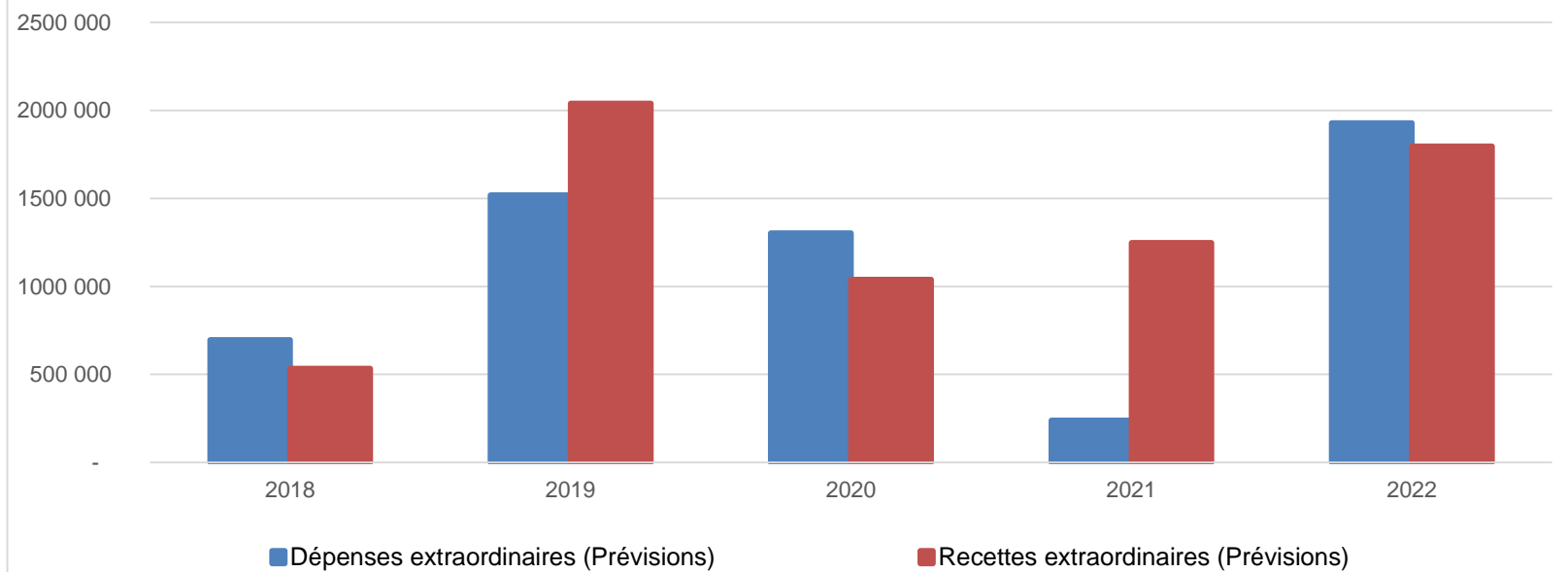
<b>Ventilation économique des dépenses et des recettes extraordinaires</b>					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	<b>Dépenses extraordinaires (Prévisions)</b>				
<b>Exercices:</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Transferts	30 000,00	0,00	15 000,00	5 000,00	5 000,00
Investissements	666 700,00	1 519 000,00	1 287 000,00	234 000,00	1 916 068,00
Dette	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total (exercice propre)*</b>	<b>696 700</b>	<b>1 519 000</b>	<b>1 302 000</b>	<b>239 000</b>	<b>1 928 568</b>
Exercices antérieurs	25 000,00	0,00	360 150,00	1 573 731,05	371 000,00
Prélèvements	260 500,00	1 003 734,98	237 500,00	287 500,00	1 192 640,83
<b>Total général*</b>	<b>982 200</b>	<b>2 522 735</b>	<b>1 899 650</b>	<b>2 100 231</b>	<b>3 492 209</b>

\* Montant arrondi à l'euro

<b>Recettes extraordinaires (Prévisions)</b>					
<b>Exercices:</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Transferts	180 500,00	1 171 234,98	52 000,00	70 500,00	918 140,83
Investissements	237 500,00	237 500,00	237 500,00	237 500,00	350 000,00
Dette	115 000,00	630 000,00	750 000,00	940 000,00	528 000,00
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total (exercice propre)*</b>	<b>533 000</b>	<b>2 038 735</b>	<b>1 039 500</b>	<b>1 248 000</b>	<b>1 796 141</b>
Exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvements	449 200,00	484 000,00	860 150,00	852 231,05	1 696 068,00
<b>Total général*</b>	<b>982 200</b>	<b>2 522 735</b>	<b>1 899 650</b>	<b>2 100 231</b>	<b>3 492 209</b>

\* Montant arrondi à l'euro

### Evolution des recettes et des dépenses extraordinaires (exercice propre)



<b>Ventilation fonctionnelle</b>					
<b>Evolution des dépenses ordinaires (exercice propre)</b>					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2018	2019	2020	2021	2022
0 Recettes et dépenses générales	234 450,00	63 500,00	68 400,00	110 050,00	399 550,00
1 Administration générale	1 377 897,83	1 505 636,83	1 507 978,88	1 522 470,61	1 573 758,35
3 Sécurité	444 771,29	457 196,10	473 864,67	438 629,06	433 198,08
4 Voiries-communications	1 760 916,89	1 800 938,57	1 750 723,86	1 742 320,53	1 741 882,31
5 Industrie - commerce	44 195,85	63 394,90	76 259,48	75 814,48	77 695,05
6 Sylviculture- Agriculture	104 345,51	104 424,28	84 166,24	134 126,69	175 116,67
70>75 Enseignement	316 479,20	319 767,20	326 248,76	331 689,81	337 116,32
76>77 Culture et sports	358 501,21	371 233,10	375 177,58	359 895,51	354 717,46
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
79 Culte	62 829,18	59 852,68	33 058,38	35 632,82	28 767,55
80>86 Action Sociale	506 142,13	529 120,62	544 712,65	558 228,96	554 130,27
87 Santé publique et hygiène	641 617,02	753 851,27	777 918,57	796 514,00	855 314,33
90>92 Logement	30 802,88	32 062,52	16 358,39	16 358,39	16 358,40
93 Aménagement du territoire	1 000,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00

<b>Ventilation fonctionnelle</b>					
<b>Evolution des recettes ordinaires (exercice propre)</b>					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2018	2019	2020	2021	2022
0 Recettes et dépenses générales	5 021 528,59	5 232 060,19	4 968 652,02	5 294 655,09	5 976 964,95
1 Administration générale	266 311,00	288 717,54	297 027,99	287 408,21	108 297,61
3 Sécurité	21 000,00	20 000,00	19 574,00	13 066,65	0,00
4 Voiries-communications	358 789,11	352 059,66	339 391,22	333 435,67	56 851,43
5 Industrie - commerce	292 109,66	323 739,14	349 739,14	314 370,66	298 419,22
6 Sylviculture- Agriculture	546 634,03	534 731,41	292 573,00	221 273,00	577 974,00
70>75 Enseignement	126 028,90	128 197,36	125 071,85	151 958,48	125 106,27
76>77 Culture et sports	84 776,14	86 525,87	91 477,97	88 136,74	38 730,00
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
80>86 Action Sociale	6 125,00	6 125,00	6 125,00	6 125,00	6 125,00
87 Santé publique et hygiène	572 702,91	689 135,17	740 054,71	713 168,57	693 500,00
90>92 Logement	8 444,48	9 704,12	0,00	0,00	0,00
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



<b>Ventilation fonctionnelle</b>					
<b>Evolution des dépenses extraordinaires (exercice propre)</b>					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2018	2019	2020	2021	2022
0 Recettes et dépenses générales	260 500,00	1 003 734,98	237 500,00	287 500,00	1 192 640,83
1 Administration générale	36 500,00	466 000,00	45 000,00	18 000,00	365 000,00
3 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Voiries-communications	299 000,00	317 000,00	1 063 000,00	43 500,00	1 394 068,00
5 Industrie - commerce	30 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6 Sylviculture- Agriculture	5 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70>75 Enseignement	140 000,00	181 000,00	15 000,00	15 000,00	6 000,00
76>77 Culture et sports	2 200,00	3 000,00	48 000,00	8 000,00	8 000,00
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80>86 Action Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87 Santé publique et hygiène	184 000,00	550 000,00	129 000,00	152 500,00	147 500,00
90>92 Logement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ventilation fonctionnelle					
Evolution des recettes extraordinaires (exercice propre)					
	Budget	Budget	Budget	Budget	
	2018	2019	2020	2021	
	2022				
0 Recettes et dépenses générales	449 200,00	1 250 234,98	860 150,00	852 231,05	2 488 708,83
1 Administration générale	254 500,00	651 500,00	255 500,00	242 500,00	390 000,00
3 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Voiries-communications	128 000,00	45 000,00	460 000,00	320 000,00	520 000,00
5 Industrie - commerce	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Sylviculture- Agriculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70>75 Enseignement	98 000,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00
76>77 Culture et sports	2 000,00	3 000,00	21 500,00	3 000,00	3 000,00
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80>86 Action Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87 Santé publique et hygiène	50 500,00	475 000,00	302 500,00	682 500,00	90 500,00
90>92 Logement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2 766 019,35

2 766 019,35

## Commentaires

### AVIS DE LA COMMISSION DES FINANCES (article 12 du RGCC) BUDGET 2022

#### Séance du 16 novembre 2021

#### Avis du Bourgmestre

Le budget 2022 a été établi conformément aux dispositions de la circulaire relative à l'élaboration des budgets des Communes de la Région Wallonne pour l'année 2022.

Afin d'établir un budget réaliste, nous avons pris comme référence, la balance générale des articles budgétaires (recet et dépenses) des exercices 2020 et 2021.

Au niveau du service ordinaire, le résultat budgétaire de l'exercice s'élève à **€ 1.424.619,52** le résultat aux exercices antérieurs à l'exercice propre présente un **résultat positif s'élevant à € 301.413,70** et ce, dans le respect du principe d'équilibre budgétaire. Ce résultat positif à l'exercice propre est à pondérer de l'activation, tout comme pour les exercices précédents, du crédit d'engagement (préfigurant que 3% des dépenses de personnel et de dettes ne seraient pas engagés au cours de l'exercice 2022 et s'élève à **€ 101.072,39**).

#### **Service Ordinaire**

Au niveau des dépenses à l'ordinaire, à noter notamment :

Au niveau des dettes de transfert, une stabilisation en 2022 de la dotation au CPAS (€ 161/habitant), une stabilisation de la dotation à la Zone de Police (€ 91,00/habitant) et une diminution de la dotation à la Zone de Secours, en lien avec l'intervention de la Région wallonne de 10% en 2022 (€ 41,00/habitant)

Un prélèvement pour le Fonds de réserve extraordinaire (€ 300.000), une augmentation de 25% du crédit alloué aux travaux communaux, une augmentation des interventions communales dans le cadre de la GPAA (primes et prestations techniques), liée à l'adoption en janvier de l'Arrêté du GW du 1<sup>er</sup> décembre 2016

Au niveau des recettes à l'ordinaire, à noter notamment :

Une légère augmentation de l'intervention du Fonds des Communes (+/- 6%)

Une légère augmentation du produit de la taxe additionnelle au PI (2%)

Une très légère augmentation du produit de la taxe additionnelle à l'IPP (1%)

Une budgétisation prudente du produit lié à la concession de nos sources à BRU

Une sensible augmentation du produit de la vente de bois sur pied

Une augmentation du produit de la vente de l'eau, en lien avec la facturation à l'ensemble des abonnés du CVA, à partir de l'année 2022

#### **Service Extraordinaire**

Le service extraordinaire a, cette année encore, été élaboré avec réalisme et prudence. Il est équilibré à **€ 3.492.208,80**

Au niveau du programme d'investissement, il est à noter :

Un budget pour les futurs investissements programmés dans le cadre du FRIC 2022-2024 (**€ 1.321.068**)

Un budget pour l'acquisition de terrains situés dans la Zone ACC, au cœur de Stoumont (**€ 315.000**)

Un budget pour la rénovation de la toiture du bâtiment ILA à Moulin du Ruy

Un budget pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service des travaux

Un budget relatif à la libération de participations au sein du Parc naturel des Sources et d'Aquawal

Un budget relatif à l'intervention dans l'acquisition d'un robot-tondeuse pour le FC Chevron  
Un budget relatif à la réalisation de différents travaux sur le réseau de production et de distribution d'eau (notamment Habiémont, à Roanne, à Moulin du Ruy et à Borgoumont) ainsi qu'à la maintenance de captages (notamment à Lorcé, Borgoumont)

Les projets programmés (**€ 2.299.568**) sont financés au travers de la voie de subsides (3%) (dont € 40.000 apportés par la rénovation de la toiture du bâtiment ILA), de prélèvements du Fonds de réserve extraordinaire (38 %), de prélèvements sur la voie d'emprunts (23%).

Le FRE disponible, après élaboration du budget 2021, s'élève à un montant de **€ 240.633,40**.

L'évolution de la dette intègre déjà en 2022 l'emprunt lié au FRIC 2022-2024.

La charge d'emprunt par habitant s'élève en 2022 à € 175.

La crise sanitaire, qui a débuté en hiver 2019, entraîne et entraînera des répercussions, à un horizon temporel incertain. Prudence et vigilance resteront d'application tout au long de cet exercice 2022 et des suivants. Nous continuons ainsi

### **Avis de l'Echevine des finances.**

Le présent budget est établi dans le respect des dispositions légales réglant la gestion budgétaire communale.

A l'ordinaire, les recettes et dépenses ont été ajustées de manière à correspondre à la réalité en fonction des informations de ce jour. L'exercice se solde par un résultat positif global de 1.424.619,52 €.

Le budget extraordinaire, équilibré à 3.492.208,83 € se centre principalement sur des investissements relatifs aux voiries, à la production et la distribution de l'eau, au renouvellement de notre parc de véhicules et de la

Ce programme reprend les dossiers et projets sélectionnés en fonction de critères prioritaires.

Marie MONVILLE

Echevine des Finances

### **Avis du Directeur financier**

Le budget initial 2022 soumis au vote du Conseil communal aboutit à un résultat budgétaire ordinaire positif à l'exercice. Tenant compte d'un crédit spécial de recettes de 101.072,39 €, l'exercice prévu prévoit un boni effectif à l'exercice

C'est une excellente nouvelle car, pour la première fois depuis plusieurs années, la Commune pourrait se passer d'inscriptions spécifiques visant à préfigurer les dépenses budgétisées pour l'exercice et qui ne seront pas engagées » autorisée par la loi, surtout la perspective d'une hausse des recettes de bois qui tire le boni vers le haut notamment avec la mise en vente de bois donc que rien n'est gagné au service ordinaire et qu'il faut rester vigilant.

Le budget consacré au personnel augmente de manière importante (+ 5,9 % = 160.488,35 € par rapport à la dernière année). L'indexation automatique des salaires qui a lieu deux fois en peu de temps (octobre 2020 et prévision en mars 2022). L'augmentation salariale va augmenter de 4 % en seulement une année rien que pour cette raison. Le reste de l'augmentation provient de la prévision du remplacement de certaines personnes partant à la retraite.

Au niveau des dépenses de fonctionnement et de transfert, le budget 2022 ne se démarque pas particulièrement de l'exercice précédent, simplement la diminution des prestations de tiers à la voirie consécutive à la décision de ne pas externaliser le fauchage et la hausse des montants affectés aux travaux forestiers. Les crédits de chauffage et d'électricité ont été augmentés en raison de la hausse des prix. Les crédits inscrits pour la GPAA (fonction 877) sont aussi augmentés pour prendre en compte la fin de l'exercice en janvier 2022. La dotation à la zone de secours diminue de 7430 € tandis que les contributions à la police et au CPAS sont

En recettes, il faut noter l'apparition d'un nouveau crédit 00025/46502 qui regroupe les recettes APE et de réductions d'impôts auparavant ventilées à travers toutes les fonctions budgétaires. La somme est la même mais elle est centralisée dans

conséquence de la réforme des APE qui entre en application le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le fonds des communes augmente de 64.000 €, les taxes de séjour sont prévues à un niveau normal sans compensati subissent l'effet du chômage corona : l'augmentation du taux votée en 2019 compense la perte due au confinement r l'augmentation de recette espérée à l'origine.

En ce qui concerne la dette, le rééchelonnement opéré en 2021 a permis de diminuer la charge annuelle. L'objectif qu donc été ramené à 550.000 €.

Au niveau du budget extraordinaire, le fonds de réserve est alimenté par le service ordinaire à hauteur de 300.000 € v suivante : 150.000 € proviennent du boni réalisé en 2020 et 150.000 € sont prévus pour affecter la recette de la vente ZACC de Stoumont. L'achat de cette zone dépend aussi de la vente de plusieurs terrains eux aussi budgétés. Par consé que tous ces éléments seront vendus et les recettes actées que le processus d'achat de la ZACC pourra être entrepris.

Le budget extraordinaire prévoit aussi un montant pour le PIC 2022-2024. A l'heure d'écrire ces lignes, nous n'avons p concernant ce subside FRIC. Le choix a été fait de prévoir un crédit correspondant aux montants du PIC précédent de l financement de la part communale et d'y voir plus clair pour le financement des autres investissements. Autre avanta plus vite puisqu'il ne faudra pas attendre de MB. Les montants de ce PIC seront adaptés en MB en fonction des inform

Jordan HALIN

Directeur financier

### **Avis de la Directrice générale**

Sauf erreur ou omission involontaire, le projet budget qui nous est soumis respecte les dispositions budgétaires et cor règlements.

Ce budget 2022 a été élaboré conformément aux prescriptions de la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des l Région wallonne pour l'année 2022.

L'équilibre est atteint pour ce nouvel exercice, au montant de 1.424.619,52 € pour le service ordinaire moyennant l'a crédit spécial de recette à hauteur 101.072,39 €.

La réfection des voiries, les travaux aux conduites ainsi que la maintenance des captages et réservoirs constituent les récurrentes du service extraordinaire. On notera aussi en 2022 la maintenance du mur du cimetière Stoumont et un a de loin la plus importante hormis les dépenses récurrentes est l'achat de la ZACC de Stoumont pour un montant de 31

L'exercice budgétaire reste périlleux et certaines dépenses sont priorisées. Les crises que nous traversons doivent nou reste beaucoup d'incertitudes et il y a des paramètres que nous ne pouvons pas maîtriser. Nous ne sommes pas à l'ab mauvaises mais malheureusement, ces dernières ont davantage prévalu ces derniers temps : inondations, prolongati

Dominique GELIN

Directrice générale

### **Avis de la commission des finances**

Considérant que le projet de budget 2022 a été établi par les services communaux et contrôlé par le Collège Commun

Considérant que ce document se clôture comme suit :

Extraordinaire

Ordinaire

Recettes :

7.990.145,67 €

Dépenses : 6.565.526,15 €  
Résultat : 1.424.619,52 €

Considérant que le projet a été élaboré conformément aux différentes dispositions légales en vigueur ;

Emettent un avis technique favorable sur le projet de budget en question.

Le Bourgmestre,

L'Echevine  
des Finances,

Le Directeur  
Financier,

D. GILKINET.

M. MONVILLE.

J. HALIN.

D. GELIN.

Circulaire budgétaire 2022, point III.6, page 36

communes de la Région

(recettes/dépenses), en date des

précédents à **€ 1.437.227,18**  
pour assurer l'équilibre.  
Le montant de ce produit spécial des recettes  
s'élève à

depuis 2016 de la dotation à  
provinciale à hauteur de 40

pour les travaux forestiers (€ 118.125),  
l'entrée en vigueur dès

le 1<sup>er</sup> janvier 2022

**83.**



nt à St oumont, à Neuville, à  
La Platte, Ma rtinville et

ar le CPAS dans le cadre de la  
rts du FRIC (36%) et par la

in.  
à prioriser les priorités.

tions en notre possession à

ries, à l'acquisition d'un  
oitur e de l'ILA.

ice pro pre de 301.413,70 €.  
opre de 200.341,31 €.

crire ce tte « *recette*  
à circulaire budgétaire. C'est  
de la Male Hé. Cela signifie

MB). Cela s'explique par  
Cela sig nifie que la masse  
nt des évol utions de carrière

'exercice 2021. Notons  
ge de s bords de route ainsi  
s pour tenir compte de la  
les exon érations au CVA le 1<sup>er</sup>  
nt qua si identiques à 2021.

s des co tisations patronales  
un seul article. C'est la

on covid. Les recettes IPP  
mais ne permet pas

ii était de 600.000 € par an a

rentilés de la manière  
de Male H é à l'achat de la  
équente, ce n'est qu'une fois

pas encore de chiffres précis  
façon à bloquer le  
age, cela permettra d'avancer  
nations à venir.

table s des lois, décrets et

budgets des communes de la

ctivati on du mécanisme de

dépenses importantes et  
achat de véhicule. La dépense  
15.000 €.

ns inci ter à la prudence, il  
ri de surprises...bonnes ou  
ion de la crise du Covid ...

ial ;

3.492.208,83 €

3.492.208,83 €

0,00 €

La Directrice  
Générale,

## Glossaire

### Termes

### Définitions:

Exercice propre	L'exercice du document allant du 1er janvier au 31 décembre
Exercices antérieurs	Les opérations antérieures à l'exercice propre
Résultat global	Le boni ou le mali de l'exercice propre cumulé avec celui des exercices antérieurs
Dépenses de transfert	Dépenses effectuées à destination de tiers à la commune (d'autres institutions, organismes, ménages ..)
Recettes de transfert	Recettes en provenance de tiers ( subsides, taxes, ... )
Recettes de prestation	Recettes découlant de services payants rendus par la commune, de locations, de droits d'entrée ...
Dépenses de prélèvements	Sommes prélevées sur les excédents budgétaires par la commune pour alimenter des fonds de réserves ordinaires ou extraordinaires (pour financer des dépenses d'investissement sur fonds propres ) ou des provisions ( pour faire face à des charges futures importantes )
Recettes de prélèvements	Utilisation des fonds de réserve et des provisions (constitués au moyen des dépenses de prélèvement)
Ordinaire	Les recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (taxes, subventions , salaires,électricité,fournitures,...)
Extraordinaire	Les dépenses et leurs moyens de financement afférentes aux investissements ( travaux importants, rénovations, achat de matériel et de véhicules etc ... )